



La boucle

VIDÉOTRON

SOREL-TRACY



La Boucle passera dans votre secteur le samedi 20 juin !

Pour l'occasion, des milliers de cyclistes parcourront une boucle de 135 km en circuit fermé. Pour favoriser le bon déroulement de l'événement et assurer la sécurité de tous, aucune circulation automobile ne sera autorisée sur la voie publique dans les deux directions lors du passage des cyclistes. Afin de prévoir vos déplacements lors de cette journée, veuillez prendre connaissance des heures de fermetures de rues dans votre secteur.

FERMETURES DE RUES

Voir au verso pour les détails de fermetures de rues

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !

Cyclistes encadrés et parcours sécurisé par



ACCÈS LIMITÉ AU TRAVERSIER L'accès à la Traverse Sorel-Tracy–Saint-Ignace-de-Loyola sera limité. En raison des entraves majeures dans le centre-ville de Sorel-Tracy, des délais importants sont à prévoir dans le secteur le samedi 20 juin 2020 de 7 h à 20 h. Prévoyez vos déplacements en conséquence.

Ligne téléphonique d'information aux citoyens : **1 844-818-GDPL (4375)**

Consultez laboucle.ca pour connaître les détails du parcours et les entraves routières complètes.



À NOTER QUE TOUTES LES FERMETURES DE ROUTES POUR LES MUNICIPALITÉS CI-BAS SE TIENDRONT LE SAMEDI 20 JUIN 2020.

FERMETURES DE RUES	DE	À	FERMETURE	RÉOUVERTURE
Rue du Rivage (route 223)	Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu	Rue Marie-Rose	12 h	16 h 30
Rue Marie-Rose	Rue du Rivage (route 223)	Rue du Moulin-Payet	12 h	16 h 30
Rue du Moulin-Payet	Rue Marie-Rose	Rue des Saules	12 h	16 h 30
Rue des Saules	Rue du Moulin-Payet	Rue du Rivage (route 223)	12 h	16 h 30
Rue du Rivage (route 223)	Rue des Saules	Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu	12 h	16 h 30

Veillez prendre note qu'il sera interdit de se stationner en bordure de rue sur le parcours emprunté par les cyclistes. Les voitures stationnées dans une zone de restriction seront considérées en infraction et seront remorquées à vos frais afin de libérer les voies pour l'événement. En tout temps, la signalisation en place est à respecter.